



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5112628

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/11/2025 15H59 C:000319 I:31306
V/REF : F01/CDE/V52355
V/Email reçu le Mercredi 12/11/2025 à 15H59

CDC HABITAT SOCIAL
Agence Quetigny-Sect.Beaume
38 RUE DES BLANCHES FLEURS
21800 QUETIGNY

V/REF.IMM. 0850-0623/0F01-524A
IMMEUBLE : ZUP 25 -0623
12A/12B, AVENUE GASTON ROUPNEL
(BAT.25)
21200 BEAUNE

Dijon, le 25 Novembre 2025

Référence Marché: 054239/T50/001

LOCALISATION : 12B RUE GASTON ROUPNEL - BEAUNE - M/MME CHERIF - 0663306522 - PORTE 48
5EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR PIED DE COLONNE DANS LES WC - PLS031

Donneur d'ordre : Mme V VOLLLOT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

INTERVENTION DU 13/11/2025 A 15H30
DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
REMPACEMENT DU JOINT 3/8 SUR LA VANNE D'ARRET DE LA COLONNE
D'ALIMENTATION EF DU WC
TEST DE REMISE EN EAU : OK, AUCUNE FUITE CONSTATÉE

OBSERVATIONS : BL AB Email envoyé le 24/11/25 à 16H46 Mme V VOLLLOT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5112628

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PLS031-F	fait petit dépannage (yc dépl.)	1	100,00
				100,00
		TOTAL H.T.		100,00
		T.V.A. a 10,00%		10,00
		TOTAL T.T.C.		En EURO 110,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Bon de Facturation

N° F01/V52355

du 12/11/2025

Adresse de facturation :
CDC Habitat Social
SIRET : 552046484 00325
Comptabilité Fournisseurs
33 avenue Pierre Mendès-France
TSA 41432
75621 Paris CEDEX 13
Contact : VOLLOT VERONIQUE
Mail: veronique.vollot@cdc-habitat.fr

SAS SERVIMO BOURGOGNE
550 / 570 ROUTE DE TERNANT
01570 FEILLENS

Travaux à réaliser entre le 12/11/2025 et le 13/11/2025
 Marché n°054239/T50/001 Référence 077/24/R06

mail : servimobfc@servimo.fr
 Tél : 00 85 20 30 60

Urgent fuite sur pied de colonne dans les wc cdt

Prestation Parties Privatives

ZUP 25 (0F01-524A-25-02) Occupant actuel : M. MME CHERIF Youssef (256012/29)
 12 B RUE GASTON ROUPNEL
 21200 BEAUNE
 Appartement n°126149, porte n°48, 05ème étage, Type 3 Portable : 06 63 30 65 22

Prestation	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA (€)
0F01-524A ZUP 25				
FORFAIT PETIT DÉPANNAGE (PLS031)	100,00	1,00 FT	100,00	10,00
Forfait comprenant : Le Déplacement, la main d'oeuvre, les petites fournitures de matériel pour réparation de pannes en parties privatives ou en parties communes.				

Virements Centralisés
 Paiement 60 jours à date facture

Total HT	100,00 €
Total TVA 10,00 %	10,00 €
TOTAL TTC	110,00 €

CDC Habitat Social atteste que l'immeuble objet des travaux de la présente commande est achevé depuis plus de deux ans et est à usage d'habitation. Le taux de TVA à appliquer sur les prestations est de 10,00 %.

Signataire
VOLLOT VERONIQUE

La facturation concernant cet engagement devra être adressée dans un délai de 18 mois suivant l'exécution des travaux et leur réception par CDC Habitat. Passé ce délai, la facture sera considérée prescrite et ne sera pas payée. La date contractuelle retenue est la date de réception de la facture.

La facture, libellée au nom de CDC Habitat Social devra être transmise par voie dématérialisée à factures@cdc-habitat.fr pour paiement. Cette dernière devra préciser le numéro de commande. Sans cette mention, elle sera retournée. Veuillez noter qu'il est nécessaire d'attendre la réception du bon de facturation pour envoyer votre facture (la réception attestant de la réalisation effective des prestations commandées).

Attestation écrite de communication des documents et informations relatifs à la présence d'amiante et de plomb.
 (Art. R 4412-97 du Code du Travail modifié par Décret n°2012-639 du 4 mai 2012) (Art. L 1334-9 du Code de la Santé Publique)

L'entreprise reconnaît disposer de tous les équipements et logiciels informatiques nécessaires, avoir pu éditer et consulter à partir du site Extranet dédié : <https://echodiag-cdchs.cdc-habitat.fr>, le (les) D.T.A, D.A.P.P et C.R.E.P du (des) bâtiment(s) objet(s) des travaux décrits dans le présent bon de commande.

Votre login de connexion est : 29910967351. Le mot de passe est : CDCH@biTat0000.